

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 17 octobre 2024
Convocation du : 11 octobre 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Céline LEROUX, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Philémon BRUNET, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philémon BRUNET

DE24.132

ADMINISTRATION MUNICIPALE
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS
A L'ESPACE ASSOCIATIF ARMENTIÉROIS

Autorisation - Approbation

☞

Vu les statuts de l'association « Espace Associatif Armentiérois » du 6 novembre 2009,

Le Conseil d'Administration est composé de plusieurs collèges et notamment d'un collègue d'élus.

Il appartient donc au Conseil Municipal de procéder à la désignation des 7 élus qui représenteront l'Assemblée au sein du Conseil d'Administration de l'Espace Associatif Armentiérois.

La désignation doit respecter le principe de la représentation proportionnelle. Il est proposé la répartition suivante :

« Aimer Armentières et Agir pour l'Humain » : 6 sièges
« Armentières avec Fidélité et Bon Sens » : 1 siège

Par délibération DE20.064 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a désigné Jean-Michel-MONPAYS, Martine COBBAERT, Véronique NAEYE, Philippe CATTOIRE, Sophie TANGHE, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER, pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Espace Associatif Armentiérois.

Suite à la démission de Monsieur Bernard HAESBROECK de son mandat de Maire et à l'élection de Monsieur Jean-Michel MONPAYS en tant que Maire, il y a lieu de revoir ces désignations.

L'élection de ces membres se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Alexis DEBUISSON

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Hans LANDLER

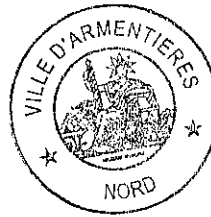
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration de l'Espace Associatif Armentierois : Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Philémon BRUNET
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS